

Programme 1er semestre 2025/2026

Les inscriptions aux cours collectifs de *natation*, *natation sportive*, *aquagym*, *aquabike* et de *mermaiding* du 1^{er} semestre 2025/2026, ainsi que les cours privés/semi-privés de natation, sont ouvertes.

1er semestre :

- du 25.08.2025 au 18.01.2026 pour les cours donnés à la piscine de Thônex.

Horaires et dates des cours

Tous les horaires des cours de natation et natation sportive, aquagym, aquabike et mermaiding figurent sur notre site internet.

Les dates des cours seront également indiquées sur les confirmations et vous pourrez les consulter sur notre site. Sur demande, nous vous enverrons volontiers ces informations au format PDF.

Tarifs des cours collectifs

Ci- dessous, le tableau des prix pour toutes les disciplines pour le semestre.

THONEX (entrée non comprise)	semestre (18 cours)
NATATION / COURS PREPARATION SPROTIVE (25 minutes)	CHF 360.00
NATATION SPORTIVE (45 minutes)	
AQUAGYM (45 minutes)	CHF 360.00
AQUABIKE (45 minutes)	CHF 540.00
MERMAIDING (60 minutes)	CHF 540.00
CONCHES (entrée comprise)	semestre (18 cours)
NATATION / COURS PREPARATION SPROTIVE (25 minutes)	CHF 360.00
NATATION SPORTIVE (45 minutes)	
AQUAGYM (45 minutes)	CHF 540.00

Le nombre de cours peut légèrement varier en fonction du jours choisi (jours férié, vacances, etc.) La facture sera adaptée en fonction de cela.

Les élèves qui suivent les cours à Thônex, le mardi, s'acquittent d'une participation aux frais de location du bassin, de 20 francs.

Les élèves qui suivent les cours à Thônex, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis doivent s'acquitter de l'entrée, qui n'est pas comprise dans le prix des cours.

Tarifs des cours privés

- | | |
|---|----------------------------|
| - Cours privé de 25 minutes | CHF 38.00/séance |
| - Cours semi-privé de 25 minutes (2 élèves) | CHF 28.00 par élève/séance |
| - Cours semi-privé de 25 minutes (3 élèves) | CHF 25.00 par élève/séance |

Les inscriptions aux cours privés ou semi-privés (adultes et enfants) se font à la carte, mais pour au minimum 5 leçons consécutives.

Inscriptions 1er semestre 2024/2025: par téléphone ou email uniquement

Vous pouvez vous inscrire en ligne depuis notre site internet depuis votre tablette ou votre ordinateur : www.ecolenatationthonex.ch → « Inscriptions » → la discipline souhaitée → **1er semestre 25/26** et faites votre sélection parmi les filtres disponibles.

Tous les cours et le nombre de places disponibles y sont indiqués. Vous pourrez ainsi choisir tranquillement vos préférences de jour, horaire, lieu, en fonction de votre niveau ou de celui de votre enfant.

Détermination du niveau de votre/vos enfants (NATATION)

NOUVEAUX ELEVES

A moins d'avoir déjà suivi des cours de natation, les enfants de 4/5 ans doivent être inscrits dans des groupes de **niveau 1**.

Pour ce deuxième semestre, les cours de niveau 1 sont prévus aux jours et horaires suivants :

- Thônex:
- mardi 16h45 et 17h15
 - mercredi à 8h30, 10h30, 11h30, 13h30, 14h30, 15h, 16h30, 17h
 - jeudi 17h
 - vendredi 16h30
 - samedi 9h15 et 12h15

(AIDE POUR DETERMINER LE NIVEAU DE MON ENFANT)

	Jamais suivi de cours	Niveau 1
	Jamais suivi de cours - très à l'aise - visage sous l'eau - se déplace avec support en eau profonde	Niveau 1+
	Se déplace avec support en eau profonde et s'immerge complètement durant 3 secondes	Niveau 2
	Flèche en position ventrale et dorsale durant 5 secondes minimum, avec frite, en eau profonde	Niveau 3
Niveau actuel de l'élève en EAU PROFONDE	Nage sur le ventre et sur le dos durant une dizaine de mètres - respiration acquise	Niveau 4
	Perfectionnement brasse, dos crawlé, crawl- initiation papillon	Niveau 5
	Perfectionnement brasse, dos crawlé, crawl et papillon	Niveau 6
	Perfectionnement brasse, dos crawlé, crawl et papillon	Préparation sportive
	Perfectionnement 4 nages et endurance sous forme d'entraînement (1ère-2e année)	Natation sportive
	Perfectionnement 4 nages et endurance sous forme d'entraînement	Natation sportive avancée

ANCIENS ELEVES

Pour connaître le dernier niveau atteint par votre enfant, veuillez-vous adresser au secrétariat : secretariat@ecolenatationthonex.ch ou 022 349 04 22

Lorsque vous inscrivez de manière définitive un élève, vous attestez avoir pris connaissance de nos **Conditions Générales**. Veuillez donc les lire attentivement, particulièrement les paragraphes concernant le règlement des cours, le règlement de la piscine de Thônex et le règlement de l'Ecole de natation.

Conditions générales

Annulation de cours

Lorsqu'une inscription est réservée et payée, celle-ci est ferme : aucune annulation n'est possible.

Les absences excusées ou non ne donnent lieu ni à remplacement ni à remboursement.

L'Ecole de natation de Thônex est dépendante de la gestion des bassins de la Commune de Thônex pour les cours donnés à Thônex et du service de location des salles de l'Etat de Genève pour ceux de Conches. Elle ne peut être tenue pour responsable de leurs décisions. Une indisponibilité des lieux ne donne pas droit à un remplacement ou à un remboursement.

En cas de maladie ou d'absence d'un professeur, l'ENT met tout en œuvre pour trouver une personne remplaçante ou proposera un autre cours.

En cas de maladie ou d'accident entraînant une impossibilité de participer aux cours durant plus de 3 semaines consécutives, et sur présentation immédiate d'un certificat médical, les leçons seront reportées.

En cas d'arrêt du cours durant le semestre pour motifs privés (autres que maladie ou accident), aucune compensation - report ou remboursement - ne sera possible.

Modalité de paiement

Toutes les informations utiles à votre paiement par virement bancaire sont indiquées sur la facture que vous avez reçue ou recevrez par mail et que vous pouvez imprimer au besoin.

Les cours doivent être réglés à réception de la facture. Nous n'acceptons aucun élève, dont la facture n'est pas réglée.

En cas d'annulation de votre inscription avant le début des cours, les montants suivants sont dus :

50 % du montant - en cas d'annulation jusqu'à 10 jours avant le début des cours

100 % du montant - en cas d'annulation moins de 10 jours avant le début des cours

Nos coordonnées de paiement

Numéro de compte : 16-668053-9

Numéro du QR-IBAN : CH18 3000 0001 1666 8053 9

Numéro IBAN : CH67 0900 0000 1666 8053 9

Numéro Clearing : 0900

Code SWIFT/BIC : POFICHBEXXX

A présent, les factures peuvent être payées par carte de débit/crédit directement au bureau de l' Ecole de Natation de Thônex.

Entrées piscines

Les élèves qui suivent les cours à Thônex doivent s'acquitter de l'entrée, qui n'est pas comprise dans le prix des cours.

L' Ecole de Natation de Thônex louant la totalité du bassin, le mardi, les élèves s'acquittent d'une participation aux frais de location de 20 francs.

Des abonnements de 5 ou 10 entrées au tarif réduit de 12 ou 20 francs (enfants) et de 18 ou 32.50 francs (adultes) sont en vente, durant les heures d'ouverture de la caisse de la piscine et sur présentation de la confirmation d'inscription.

- Les enfants âgés de moins de 5 ans ont droit à l'entrée gratuite s'ils sont accompagnés d'un adulte qui paie l'entrée.
- Les enfants de moins de 5 ans, accompagnés d'un adulte ne payant pas l'entrée et se rendant uniquement jusqu'aux vestiaires, devront s'acquitter de l'entrée au tarif « enfant ».
- Les accompagnants qui se rendent au bord du bassin, paient l'entrée au tarif normal.

Les élèves qui suivent les cours à Conches (dans le bâtiment de Ecole de Formation Préprofessionnelle, 20, chemin Dupuy, 1231 Conches) s'acquittent d'une participation aux frais de location du bassin, de 20 francs par semestre.

Règlement piscine de Thônex

L'accès au bord du bassin n'est possible qu'en maillot de bain. Les accompagnants qui franchiraient le pédiluve, en étant habillés, seront refoulés hors du bassin et leurs enfants ne seront pas acceptés à leur cours.

Le règlement de la piscine interdit de se baigner en short, bermuda ou tous types de maillots larges. Seuls sont acceptés les maillots de bains collés contre le corps.

Les élèves de moins de 10 ans, n'ont le droit de nager, avant ou après leur cours que s'ils sont accompagnés, au bord du bassin, par une personne adulte.

Les accompagnants n'ont pas le droit de filmer, ni de prendre des photos des cours.

Règlement Ecole de natation de Thônex

Les élèves de moins de 10 ans doivent être confiés à leur moniteur/trice par la personne accompagnatrice qui les récupère dès la fin du cours.

Pour les élèves de 4 à 7 ans, qui participent pour la première fois à nos cours, la présence d'un adulte, en maillot de bain au bord du bassin, est indispensable lors de leur premier cours. En cas de non respect de ce point, l'élève ne pourra pas participer à sa séance de natation.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs moniteurs/trices uniquement durant la durée du cours. Les parents doivent s'assurer de les confier aux moniteurs/trices et de les récupérer dès la fin des cours.

Ponctualité : les élèves doivent être prêts, en tenue de bain, 5 minutes avant le début du cours.

A Thônex, les accompagnants qui viennent au bord du bassin, en tenue de bain, ne se tiennent pas le long du bassin où sont donnés les cours, ni à proximité des professeurs. Les accompagnants qui ne se rendent que dans les vestiaires ont la possibilité de suivre les cours depuis le local prévu à cet effet.

Une pièce de 2 francs est nécessaire pour l'usage des casiers.

A Conches, à l'exception de la première leçon, les accompagnants ne restent pas au bord du bassin. Deux journées « portes ouvertes » seront prévues à la fin de chaque semestre si les conditions sanitaires le permettent.

Assurances

Il incombe à chaque participant d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident.